

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 janvier 2025

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

Tombé

AMENDEMENT

N° CE14

présenté par

Mme Bamana, M. Amblard, M. Barthès, M. de Lépinau, M. Falcon, Mme Grangier, Mme Laporte,
Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, M. Loubet, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Monnier, M. Rivière
et M. Weber

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« notamment pour les constructions dont la destination consiste à l'exercice d'une mission de service public »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.